

Desplechin, 1998), également différents de par leur temporalité, contenu et forme. Malgré cette méthode qui mériterait d'être discutée, l'auteure réussit à en déduire la quête d'un « idéal féminin-maternel » (p. 80) à la française à l'inverse de « l'esprit anglo-saxon [qui] a une propension à rire des facéties de celle qui tente en vain de s'y conformer » (p. 80). De là, elle en vient à penser que c'est grâce au militantisme féministe anglo-saxon des années 60-70 que des scénarios, tels que ceux cités plus haut, ont pu voir le jour pour montrer la diversité des problèmes rencontrés au quotidien par les femmes, alors que la France, qui a mis du temps à reconnaître cette forme de militantisme et à se l'approprier, est demeurée dans des « catégories rigides et exclusives » (p. 81) et n'a pas su trouver sa *mum list*. Ce qui n'est pas tout à fait exact si l'on prend le temps de lister certaines productions télévisées françaises à succès qui s'inscrivent tout à fait dans cette perspective à l'image de *Sous le Soleil* (Olivier Brémond, Pascal Breton, 1996), *Famille d'accueil* (Stéphane Kaminka, 2001) ou encore *Plus belle la vie* (Bénédicte Achard, Georges Desmouceaux, Magaly Richard-Serrano, Olivier Szulzynger, 2004).

Enfin, l'article « Quand les internautes rencontrent *Buffy* : la *fan fiction* sur l'amour entre femmes » de Malin Isaksson qui, par l'analyse des messages en ligne d'internautes concernant la série *Buffy contre les vampires* (Joss Whedon, 1998-2003), fait preuve d'originalité. En effet, sont proposées au lecteur les techniques d'élaboration que les amateurs de la fiction mettent en place pour organiser à leur guise les actions et événements de leurs héroïnes. Dans cette perspective, l'auteure cible son propos sur les relations sexuelles entre *Buffy*, l'héroïne principale, et Faith, la seconde héroïne de la série, alors que dans la série télévisuelle, cette relation n'existe pas. Ainsi y démontre-t-elle que « les portraits des deux amantes débordent la dichotomie masculin/féminin [et que cette] déstabilisation passe [...] à travers l'échange du pouvoir et de désir entre les deux personnages » (p. 63). Aussi réussit-elle à faire la preuve que ces deux héroïnes correspondent en quelque sorte au schéma butlerien (Judith Butler, *Trouble dans le Genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris, Éd. La Découverte, [1990] 2005), puisqu'elles entretiennent une confusion des identités et une profusion des identités.

Pour conclure, on ne peut que souhaiter d'autres livraisons de ce type où la parole est donnée à des auteur-es aux fonctions (doctorant-es, post-doctorant-es, enseignant-es/chercheur-res, écrivaine),

disciplines et nationalités différentes. Ce qui permet une lecture critique, mais également des apports très riches pour les sciences humaines et sociales, même si le ton est imposé : la perspective doit être féministe et engagée. Mais rien n'empêche d'y répondre et d'en débattre, la preuve en est.

Sylvie Thiéblemont-Dollet

CREM, université Nancy 2

Sylvie.Thieblemont@univ-nancy2.fr

Nicole d'ALMEIDA, *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*.

Paris, A. Colin, 2007, 253 p.

Le fait de questionner la société sous l'angle du jugement et de l'appréhender en échappant aux auteurs canoniques traitant de l'opinion – bien qu'Emmanuel Kant, Walter Lippmann, Serge Tchakhotine, Jürgen Habermas et Pierre Bourdieu soient présents –, donne à *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion* une dimension scientifique qui ne manque pas de susciter curiosité et intérêt. Partant de l'idée que « dans la production et la circulation de jugements se fait la communauté » (p. 11), Nicole D'Almeida s'attache à « retrouver une forme de positivité de l'opinion que les travaux contemporains ont quelque peu oubliée » (p. 15) ; elle le fait en déconstruisant « une hypothèse strictement constructiviste selon laquelle l'opinion n'existerait que dans et par les médias qui la façonneraient ou l'orienteraient à leur manière » (p. 21). Si certains constats surprennent par leur évidence – e.g. « le jugement n'appartient pas aux seuls hommes politiques, aux journalistes, aux hommes d'État ou de pouvoir, il est l'activité d'un public qui assiste, est témoin et juge » (p. 12), ou « l'opinion publique est une opinion qui se dit, qui se fait connaître, qui s'exprime en public, se donne à voir ou à penser et prend le risque de l'exposition et de la confrontation » (p. 19) –, ils s'avèrent néanmoins indispensables au lecteur qui découvrirait ces notions. Ainsi comprenons-nous aisément que la formation et la transformation des jugements jouent un rôle capital dans une société et que les individus – consommateurs, citoyens, spectateurs – sont loin d'être aussi passifs qu'ils n'y paraissent face aux événements qui les entourent. Leur prétendue indifférence – qui peut, de temps à autre, s'apparenter à une forme d'esclavagisme exacerbé – est ici absorbée et reconsidérée par la démonstration de l'auteure qui invite à envisager l'opinion comme un ensemble d'individualités pour faire que, par le jugement, nous ayons et affirmons

notre place d'individu actif et influent même si certaines instances – médiatiques et/ou politiques pour la plupart – sont susceptibles d'orienter notre point de vue.

Pour penser et appréhender l'actualité dans une perspective multidimensionnelle, plusieurs exemples issus du monde politique, économique et social illustrent judicieusement la réflexion de l'auteure (l'utilité des Organisations non gouvernementales, l'affaire du porte-avions Clemenceau, le commerce équitable, l'environnement, les OGM, la publicité, etc.). Si, par l'analyse argumentée de ces faits, nous admettons que tout acte peut être propice ou prétexte au jugement, le balisage dans lequel ils prennent place restreint quelque peu les interprétations qu'elle en propose. Pour le dire autrement, plutôt que de multiplier les perspectives et enchaînements succincts, une étude amplifiée et conjointe de certains faits marquants aurait probablement permis de cerner plus en profondeur le rôle, la place et les mécanismes de la montée en puissance des jugements dans l'espace public, médiatique et juridique actuel. En outre, la bibliographie ne renseigne pas suffisamment sur les références mobilisées, quand bien même l'auteure convoque-t-elle des théoriciens dont les travaux auraient mérité d'être cités, notamment pour celui qui souhaiterait prolonger la réflexion conduite dans l'ouvrage. Évidemment, nous ne pouvons imputer à Nicole D'Almeida ce manque d'exhaustivité, l'éditeur ayant vraisemblablement imposé des normes rédactionnelles spécifiques. Par ailleurs, il est surprenant qu'aucune conclusion générale ne vienne parfaire les nombreuses observations de la chercheuse, non pas pour se limiter à une simple synthèse qui ne ferait qu'alourdir la teneur scientifique de l'ouvrage, mais pour cerner comment et dans quelle mesure elle envisagerait de prolonger son raisonnement par d'autres champs d'application en convoquant de nouvelles problématiques et théories. Le lecteur reste donc sur sa faim. Mais là encore, il s'agit, à n'en point douter, d'un formatage éditorial.

Nonobstant ces limites, nous devons souligner la qualité du travail entrepris par Nicole D'Almeida qui, pour être parvenue à synthétiser une question ne manquant pas de ressources et à faire partager sa vision des questions soulevées, a fait preuve d'une grande rigueur méthodologique. Parallèlement et une fois de plus, ses choix théoriques prouvent que les sciences de l'information et de la communication s'enrichissent au contact d'autres disciplines telles, pour n'en citer que quelques-unes, la philosophie, la sociologie, la psychologie et la science politique. À

plusieurs reprises et dans un souci de clarification conceptuelle, l'auteure s'emploie à proposer une approche théorique et analytique originale des nouveaux pouvoirs de l'opinion. Une démarche qui rend à la fois compte de la nature et du caractère composites des jugements, et fait que cet ouvrage, rédigé dans un style clair et accessible, peut intéresser autant la communauté scientifique que les journalistes ou les « profanes ».

Si *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion* présente l'avantage de faire réfléchir sur un sujet qui touche à de nombreux secteurs d'activité et laisse entrevoir d'autres terrains d'analyse possibles, il ne manquera pas non plus de susciter des débats et d'encourager à porter une appréciation sur ce que nous voyons et entendons au quotidien sans pour autant être conditionnés par des situations, des agissements de personnes extérieures ou par un quelconque phénomène d'influence. En somme, n'était-ce pas l'objectif du livre ? À présent, chacun est libre de se faire sa propre opinion.

Stéphanie Hurez

CREM, université Nancy 2
stephanie.hurez@univ-nancy2.fr

Guillaume ERNER, Sociologie des tendances.

Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2008, 128 p.

« Les tendances, c'est tendance » (p.5). Ainsi commence le livre de Guillaume Erner qui propose une synthèse sur la sociologie des tendances. Même si la mode est née il y a déjà plusieurs siècles, le terme « tendance » est devenu un véritable argument marketing depuis ces dernières années. Et les sciences sociales sont face à une question difficile : pourquoi certains goûts et comportements sont-ils adoptés, de manière si soudaine et si éphémère, par une grande partie de la population ? C'est ce qui conduit l'auteur à livrer des données pour déterminer l'origine des tendances, leurs modes de diffusion et les raisons pour lesquelles nous supportons cette aliénation. L'ouvrage est court (128 pages) et se présente sous la forme d'une revue de littérature synthétique, fondée sur les principaux auteurs ayant réfléchi à la mode et aux tendances. Avec un découpage en six chapitres, nous retrouvons ainsi les traditionnelles parties réservées à un essai de définition, à l'origine et à l'historique de la notion traitée, aux théories les plus pertinentes et aux tentatives de prospective. Si l'abondante documentation en référence à d'importants ouvrages scientifiques que les plus érudits apprécieront assure